

Aline HELG : Introduction et déroulé de la soirée

C'est un plaisir de vous accueillir ce soir pour le vernissage de notre première exposition sur l'écran que nous venons d'installer sur le Mural Alexei Jaccard-Droits Humains. Certainement que plusieurs d'entre vous nous avaient accompagnés lors de l'inauguration du Mural en automne 2022 : nous annoncions déjà cette deuxième étape, celle d'en faire un lieu vivant de mémoire, d'information et de réflexion autour des luttes pour la protection des droits humains et contre le crime contre l'humanité qu'est la disparition forcée, afin de les enracer au cœur de notre Université.

Nous avons tenu parole, mais il nous a fallu trois ans pour y parvenir, d'abord pour retrouver des forces, ensuite pour concevoir ce projet, et enfin pour en assurer le financement—and seulement jusqu'à cette première exposition. Trois ans durant lesquels les droits humains ont subi des attaques sans précédent dans le monde, entraînant la multiplication des disparitions forcées, notamment depuis l'invasion russe de l'Ukraine et l'accélération du nettoyage ethnique mené par Israël dans les territoires palestiniens et son génocide à Gaza.

Nos remerciements vont d'abord au Fonds Spitzer de l'Université, sans lequel rien n'aurait pu être réalisé. Ils vont aussi à la Maison de l'Histoire, à la Division des Bâtiments, au Service de communication et au programme Savoirs et culture de l'Université qui ont constamment soutenu notre initiative.

Nous remercions Nicolas Walder, député au Parlement fédéral, qui nous fait l'honneur de sa présence, ainsi que les responsables de facultés, instituts et centres de recherche, les membres du Comité scientifique Alexei Jaccard-Droits Humains, et tout particulièrement Melina Tiphticoglou, qui accompagne le projet depuis 2022. Et nous excusons l'absence de quelques invités qui nous ont envoyé un message de soutien sans pouvoir être là : Delphine Bachmann et Thierry Apothéloz, membres du Conseil d'Etat genevois ; Alfonso Gómez, Maire de la Ville de Genève ; ainsi que Paulina Veloso et Gabriela Citroni, dont les paroles nous avaient tant apporté à l'inauguration de novembre 2022.

Ce vernissage sera court, comme il se doit pour un tel évènement : nous écouterons :

Jean-Paul Bronckart, pour le Fonds Spitzer, qui parlera d'Alexei Jaccard et de notre initiative ;

Korine Amacher, pour le Comité scientifique Alexei Jaccard-Droits Humains, reviendra sur l'importance des disparitions forcées et des questions mémorielles ;

Jean-Charles Buttier, membre de notre comité exécutif, dira quelques mots sur le potentiel pédagogique de notre projet ;

Cristóbal Barria, curateur de l'exposition, vous en présentera les grandes lignes.

Valeria Wagner, aussi membre du comité exécutif, conclura en faisant une transition vers la performance « surprise » annoncée.

Encore un mot : l'exposition que nous inaugurons n'est que la première d'une série que nous espérons longue, mais dont nous devons encore assurer le financement. Dans ce but, nous avons créé une **association** pour pouvoir solliciter des fonds en dehors de l'Université.

Association Mural pour les Disparu-es et les Droits Humains
c/o Université de Genève, Département des langues romanes, Unité d'espagnol
Rue Saint-Ours 5, 1205 Genève
IBAN : CH25 0900 0000 1668 2504 9

Pour devenir membre de l'Association ou être informé-es des activités du Mural, écrivez-nous à : muraljaccard@unige.ch

Jean-Paul BRONCKART : le Fonds Spitzer et le projet du Mural Alexei Jaccard

Je suis honoré de vous adresser, en trois temps, quelques mots au nom du Fonds Spitzer que je préside.

Créé il y a 5 ans, ce fonds Spitzer soutient principalement les publications et les requêtes de divers ordres émanant surtout des sciences humaines. Mais ce Fonds a une histoire très particulière dont j'aimerais vous dire quelques mots.

Il y a de nombreuses années (un demi-siècle), Madame Olga Spitzer avait voulu léguer à l'Université une magnifique villa qu'elle possédait à Sils Maria en Engadine. Mais comme l'Université ne pouvait légalement posséder de villa, celle de Sils Maria fut, après de nombreuses années de négociation, confiée au Fonds général qui l'utilisa pendant une décennie puis décida de la vendre il y a une quinzaine d'années.

Le produit de cette vente est resté dormant, et lorsque je pris la direction du fonds général, j'entrepris, avec l'accord des membres du fonds, d'utiliser ces ressources pour constituer un fonds nouveau qui fut intitulé « Spitzer ».

Le choix de cette appellation résulte de ce que j'ai eu, nécessairement, à reconstituer toute l'histoire de cette donation, dont j'évoquerai deux éléments qui à mes yeux ne sont pas sans lien avec l'inauguration de ce jour.

Tout d'abord Madame Spitzer était une dame exceptionnelle qui avait, entre bien d'autres activités sociales, organisé durant la guerre de 40/45 l'accès à Genève par le Salève, pour de multiples personnes fuyant le régime nazi.

Ensuite, la photo de cette villa que j'ai retrouvée et que le Fonds Spitzer utilise dans certains documents, a été prise par une petite cousine d'Olga Spitzer que nombre d'entre nous connaissent sans la connaître, à savoir Anne Franck, qui a pris ce cliché quelques jours avant son retour à Amsterdam, et avant donc son arrestation par les nazis et la mort qui s'en est suivi.

Sur un registre personnel, je ne peux m'abstenir de mentionner que, dans les années 1970, tout en étant assistant de Jean Piaget et de Hermine Sinclair, j'étais aussi engagé dans une des nombreuses organisations de gauche de l'époque, organisations auxquelles adhérait aussi Alexei Jaccard, que j'ai sans doute côtoyé dans les diverses et souvent très rudes manifestations d'alors.

Enfin et bien évidemment, en me réjouissant de l'inauguration de l'écran de Mural, je voudrais dire mon admiration aux membres d'hier et d'aujourd'hui du comité scientifique Alexei Jaccard, qui ont réussi à maintenir sa mémoire, et qui à travers son histoire d'il y a bientôt un demi-siècle, font preuve d'une vigilance socio-politique aujourd'hui au moins aussi nécessaire que celle d'hier.

Korine AMACHER: l'importance des disparitions forcées et des questions mémorielles

Je suis heureuse d'être là ce soir, en tant que membre du comité scientifique du Mural Alexei Jaccard pour l'inauguration de l'écran du Mural, avec une première exposition consacrée à l'usage de la photographie dans la visibilisation de la disparition forcée. Les vidéos sont puissantes. Elles montrent la fragilité de la mémoire, qu'il faut constamment raviver et préserver, et l'événement de ce soir en témoigne.

En tant que professeure d'histoire, chercheuse travaillant sur les questions mémorielles et membre de l'association Memorial Suisse, dont le but est de préserver la mémoire et de soutenir les recherches historiques relatives aux violations des droits humains dans les États de l'ancienne URSS, je suis très sensible aux thématiques traitées par le Mural.

Lorsqu'on évoque les disparitions forcées, on pense d'abord à toutes ces personnes disparues par le passé, lors de coups d'État, de guerres civiles et de dictatures, au Chili, en Argentine, en Colombie et dans tant d'autres pays. Mais les disparitions forcées ne sont pas uniquement une question du passé. Elles n'ont jamais cessé et prennent aujourd'hui encore des proportions effroyables. Elles sont parfois organisées au plus haut sommet de l'État, comme lorsque l'on ne sait plus rien durant des années des proches emprisonnés pour des raisons politiques.

Il faut lire et relire *Requiem*, le poème d'une force poignante d'Anna Akhmatova. Durant les années de la terreur stalinienne, elle a été la voix de toutes ces femmes, mères, épouses et filles dont les proches avaient disparu dans les geôles stalinien et qui attendaient vainement des nouvelles, debout dans la neige, durant des mois, devant les prisons de Leningrad : « Je voudrais les appeler toutes par leur nom », écrit-elle, « mais il n'y a pas de liste et l'on ne peut se renseigner nulle part ». Pas de listes pour les disparus non plus, mais des hommes et des femmes qui, inlassablement, tentent de leur redonner un visage, comme on peut le voir dans l'une des vidéos.

Spécialiste de l'Europe centrale et orientale, une région du monde actuellement en proie à une guerre terrible, je pense aux prisonniers et prisonnières du régime biélorusse dont les proches ne savent plus rien. Je pense aux enfants ukrainiens déportés en Russie, dont les parents, s'ils sont en vie, ignorent tout de leur sort, à l'exception du fait qu'ils sont rééduqués pour oublier d'où ils viennent et qui ils sont. On ne peut s'empêcher de penser aux orphelins et orphelines des militants et militantes de gauche assassinés en Argentine et au Chili, adoptés par les tortionnaires de leurs parents. Le contexte est différent, mais le processus est le même. Et il faut admirer tous ceux et celles qui luttent, parfois avec des moyens dérisoires, pour, encore et toujours, crier leur colère et tenter de reconstituer les listes des disparus dont on a perdu toute trace.

Le Mural Alexeï Jaccard vise à sensibiliser le public, les étudiantes et étudiants, les collègues et toutes les personnes qui fréquentent Uni Mail, à cette question douloureuse, centrale, mais encore trop méconnue, précisément parce que la disparition permet l'oubli. Le Mural entend lutter contre cela, afin de préserver la mémoire des crimes passés et d'éviter que les crimes présents ne restent invisibles. Car rendre visible, c'est aussi réinventer les mémoires afin qu'elles ne meurent pas. Et cette réinvention est aussi un acte de création.

Je suis très fière de participer à ce magnifique projet et je me réjouis de cette première exposition, ainsi que des nombreux événements du Mural qui sont déjà en préparation.

Jean-Charles BUTTIER : le potentiel pédagogique du projet

Je suis honoré de pouvoir dire quelques mots sur le potentiel pédagogique de cette exposition temporaire du mural Alexei Jaccard-Droits humains.

Présenter cet espace d'exposition dans Uni-Mail aujourd'hui a une portée particulière puisqu'un mail est une « promenade publique » (étymologiquement l'allée où l'on jouait au jeu du maillet) et que ce lieu manifeste l'ouverture de l'université de Genève à la cité, l'une de ces missions premières. Cette partie centrale d'Uni-Mail est d'ailleurs communément appelée « la rue ».

C'est justement à une promenade mémorielle que nous vous convions aujourd'hui qui fait résonner histoire et mémoire pour tenter de déciller notre regard contemporain. Alors que les droits humains sont quotidiennement bafoués cet espace d'exposition temporaire nous invite à questionner ces violations.

Cela entre pleinement dans les missions de « service de à la cité » de l'Université, d'autant plus qu'il s'agit ici de droits humains.

Je me permets d'ailleurs à ce titre de citer la déclaration de politique générale intitulée « L'Université dans le débat public » (<https://www.unige.ch/universite/politique-generale/luniversite-dans-le-debat-public/>) :

« A titre très exceptionnel, sur un sujet de nature purement politique, le rectorat peut décider d'appeler au respect des valeurs qui l'animent et se reflètent dans son action comme dans les travaux de ses chercheuses et chercheurs. Tel est le cas des droits humains par exemple ou de l'engagement de l'Université de Genève en matière climatique. »

De plus, la loi sur l'Instruction publique genevoise nous enjoint dans son article 10, à affirmer la « faculté de discernement et l'indépendance de jugement ».

En traitant d'une question aussi sensible que la disparition forcée, cet espace mémoriel est donc un lieu vivant d'éducation au discernement.

Didactiser ces controverses est un moyen pour faire de ces conflits un levier d'apprentissage et de production de savoirs historiens chez les élèves. La didactique des controverses, se refuse à laisser à distance des sujets sensibles pour les faire entrer dans la classe et outiller les élèves et pour les amener à mieux comprendre le monde conflictuel dans lequel ils vivent.

En tant que formateur à l'Institut Universitaire de Formation à l'Enseignement, je vois ainsi toutes les potentialités de formation de cet espace pour que des élèves puissent en profiter avec leurs enseignant-es.

Pour illustrer ce potentiel didactique du Mural Alexei Jaccard-Droits humains, des visites sont d'ores et déjà prévues par Ailén Bilat Giorgis, médiatrice scientifique à la Maison de l'Histoire. Elle a conçu un atelier sur les disparitions forcées dans les dictatures du Chili et de l'Argentine à destination des élèves du Collège. À terme, une collaboration est également envisagée en lien avec l'espace des expositions temporaires pour produire du matériel pédagogique et pouvoir accueillir des classes. Je me réjouis d'avance de voir des élèves se questionner sur le monde en visionnant l'exposition qui démarre aujourd'hui.

Cristóbal BARRIA, curateur, sur les grandes lignes de l'exposition

C'est une grande joie pour moi d'avoir pu me joindre à ce projet et de faire partie de cette nouvelle étape qui consolide et élargit un défi que nous avons assumé : celui de rendre visible ce que l'on a tenté de faire disparaître.

L'un des aspects les plus dévastateurs du crime de la disparition forcée est sa vocation à l'invisibilisation. Le risque est que la disparition se perpétue deux fois : d'abord avec la disparition du corps, de la personne ; puis avec la disparition de sa mémoire, de son image et du fait même du crime. Résister à cet effacement et par là refuser la perpétuation de l'impunité, est un acte qui nous incombe à tous et toutes.

Nous ne sommes pas, bien sûr, les premiers à chercher à rendre visible ce que l'on a voulu effacer. La visibilisation de la disparition a été, et reste encore aujourd'hui, le moteur de milliers d'associations de familles de victimes, d'organismes internationaux, d'artistes, de chercheurs ou chercheuses et de collectifs engagés à travers le monde. En ce sens, la création d'un lieu destiné à accueillir et à diffuser ces initiatives nous a semblé non seulement pertinente, mais aussi urgente et nécessaire.

Et quelle meilleure manière d'inaugurer un lieu destiné à rendre visibles ces initiatives que de proposer une exposition sur le rôle de la photographie face à la disparition forcée de personnes. Un médium que nous reconnaissons tous pour son pouvoir d'évocation , pour sa capacité à maintenir vivants dans notre mémoire les êtres chers absents ainsi que les instants heureux.

L'œuvre *Línea de Destino* de l'artiste colombien Óscar Muñoz aborde la tension propre à la photographie — entre disparition et apparition, entre mémoire et oubli. L'inexorabilité avec laquelle l'image s'écoule dans le creux d'une main nous rappelle la fragilité de la mémoire, l'impossibilité du deuil et le danger d'une double disparition, lorsque l'on voit disparaître l'image du disparu. En même temps, en faisant disparaître l'image, l'œuvre de Muñoz garde la trace de la disparition.

Historiquement, la photographie a donné à voir, de manière immédiate et documentaire, aussi bien les choses les plus belles que les plus horribles dont nous, êtres humains, sommes capables. Certaines photographies nous ont aussi poussés à nous mobiliser : la photographie de Nick Ut montrant une fillette fuyant un bombardement au napalm a sans doute amplifié le mouvement contre la guerre du Vietnam. D'autres ont avant tout ému profondément et incité à agir, comme les terribles images des prisons irakiennes, ou encore la photographie bouleversante du corps d'Alan Kurdi sur les plages de Bodrum, en Turquie.

Mais, au-delà de leur contenu, les photographies sont aussi utilisées dans les mouvements de résistance collective. La vidéo-essai *Picturing the Disappeared* (2025), basée sur le travail de l'anthropologue Vindhya Buthpitiya, nous montre comment les photographies sont portées dans les manifestations, tenues dans les mains, montrées à la presse, dans des gestes qui affirment la présence de l'absent et qui les transforment en outils pour contester l'omission des récits étatiques.

Ces deux vidéos nous ont semblé particulièrement pertinentes pour cette première exposition dans cet écran, non seulement parce qu'elles mettent en lumière les enjeux que soulève la photographie et son rôle dans la visibilisation de la disparition forcée, mais aussi parce qu'elles témoignent de la potentialité que nous entrevoyons pour le développement futur de cet espace. Tout comme les modalités de la disparition forcée se multiplient, les manières de l'aborder, d'en parler, de la visibiliser et de se mobiliser à son encontre ne cessent de se diversifier.

Valeria WAGNER : Gaza, droits humains et disparitions forcées

Nous n'allons pas conclure l'inauguration de cet espace d'expositions dédiées aux droits humains et aux disparitions forcées sans revenir sur le génocide en cours à Gaza. Ce génocide nous confronte à une pratique absolument radicale de la disparition forcée, visant à effacer de la carte et de la mémoire l'existence de toute une population, de sa civilisation, de son habitat. On le sait : à Gaza, l'environnement dans son ensemble a été ruiné par la contamination ciblée des terres agricoles et le détournement des eaux ; les écoles, les hôpitaux, les universités, les bibliothèques, les musées, tout est en décombres, et même les décombres disparaîtront sous les bulldozers et les plans de reconstruction. Il s'agit, dans les termes du collectif de chercheur.e.s Forensic Architecture, d'une campagne de « déracinement » de toute forme de vie qui a commencé, comme l'a évoqué Aline Helg, bien avant octobre 2023.

Mais contrairement à la disparition forcée dans son sens strict, qui ne laisse voir que l'absence des personnes enlevées, ce projet d'effacement a lieu sous le regard consterné et horrifié des populations civiles à travers le monde, et avec le soutien actif ou la connivence des milieux politiques et économiques internationaux et nationaux. C'est pourquoi le degré d'impunité dont jouit aujourd'hui l'état d'Israël ne peut qu'affecter nos rapports de confiance avec nos dirigeants, avec les institutions et la justice internationales. Le monde n'est plus le même depuis ce génocide, et nous n'avons pas encore pris la mesure de ses conséquences.

En attendant de comprendre, il est important de refuser de nous résigner à la disparition de Gaza, et de surmonter nos sentiments d'impuissance, en adoptant des formes diverses de solidarité, y compris symboliques. C'est ce que nous vous invitons à faire maintenant, en hommage aux populations civiles à Gaza et à notre commune humanité, si fragile et menacée.

Je laisse maintenant la parole et l'espace à Paola Pagani, à Valentine Sergo et à leur performance.